

## Avis de constitution

### SOCIETE « CABINET PARTAGE »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA AKOUEDE, Lot  
2960, Ilot 188

Aux termes de la DRC et des Statuts SSP en date du 14 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 26 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CABINET PARTAGE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Toutes prestations de formation, de coaching, de management et d'accompagnement ;
  - Le coaching personnalisé en tout domaine ;
  - Le conseil et la formation en leadership et prise de parole ;
  - Les prestations de conseil et d'accompagnement auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés ;
  - La production d'ouvrages et de tout support de management, études et recrutement ;
  - La production de documents et de contenu audiovisuel ;
  - L'organisation d'évènements et de festivités ;
  - Le e-learning et la formation digitale.
- Et pour la réalisation de l'objet social :
- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
  - L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
  - La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
  - La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
  - Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en nature, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA AKOUEDO, Lot 2960, Ilot 188

Dirigeant(s) Mme KONE AISSATA RAISSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06554 du 14/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80856/GTCA/RC/2023 du 14/11/2023

